

**Communiqué du Conseil de la concurrence
relatif au projet de concentration économique concernant
la prise du contrôle conjoint indirect de la société « Revima Holding SAS »
par la société « Sanad Services Group » et le fonds d'investissement « Ace
Aéro Partenaires II S.L.P. »**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **Les acquéreurs :**
 - La société « Sanad Services Group » ;
 - Le fonds d'investissement « Ace Aéro Partenaires II S.L.P. » ;
- **La cible :** La société « Revima Holding SAS » et ses sociétés filiales.

Nature de l'opération

- Prise du contrôle conjoint.

Secteurs économiques concernés

- Secteur aéronautique.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 27 juillet 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise du contrôle conjoint indirect de la société « Revima Holding SAS » ainsi que ses sociétés filiales par la société « Sanad Services Group » et le fonds d'investissement « Ace Aéro Partenaires II S.L.P. », représentée par « Tikehau Investment Management SAS » agissant en sa qualité de société de gestion et ce, via un véhicule ad hoc commun.

« Sanad Services Group » est une société à responsabilité limitée constituée selon les lois d'Abu Dhabi, son siège social est établi à Abou Dhabi aux Émirats arabes unis sous l'adresse postale P.O Box 45005, et est immatriculée sous le numéro CN-2969483. « Sanad Services Group » est une société holding entièrement détenue en dernier ressort par « Mubadala Investment Company PJSC », elle-même entièrement détenue par le Gouvernement d'Abou Dhabi. « Sanad Services Group » est active dans la fourniture de la maintenance, de la réparation et de la révision (MRO) des moteurs ainsi que des services après-vente connexes aux Émirats arabes unis, ses activités sont opérées par l'intermédiaire de ses multiples filiales exclusives opérationnelles.

« Ace Aéro Partenaires II S.L.P. » est une société de libre partenariat de droit français, dont le siège social est sis en France au n° 32 rue de Monceau, 75008 Paris, et est immatriculée au Registre commercial et des sociétés de Paris sous le numéro 982 137 812 R.C.S. « Ace Aéro Partenaires II S.L.P. » est un fonds d'investissement représenté et géré par la société « Tikehau Investment Management SAS ». « Tikehau Investment Management SAS » est une société par actions simplifiée dont le siège social est sis au n° 32 rue de Monceau, 75008 Paris, et est immatriculée au Registre commercial et des sociétés de Paris sous le numéro 446 909 491 R.C.S. Cette société est une filiale entièrement détenue par « Tikehau Capital SCA », la société mère du Groupe mondial (Tikehau Capital) de gestion d'actifs et d'investissement.

« Revima Holding SAS » est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est sis en France au n° 1 avenue du Latham, 47 Caudebec-en-Caux, 76490 Rives-En-Seine, France, et est immatriculée au Registre commercial et des sociétés de Rouen sous le numéro 845 266 725 R.C.S. Cette société opère essentiellement dans les domaines de MRO d'APU (Auxiliary Power Unit) et des trains d'atterrissage d'aéronefs.

Fait à Rabat, le 16 juillet 2026.